

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL

de Mémoires, d'Extraits et de Notices relatifs à l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux ;

Rédigé par MM. CHÉZY, — COQUEBERT DE MONTBRET, — DEGÉRANDO, — FAURIEL, — GRANGERET DE LAGRANGE, — HASE, — KLAPROTH, — ABEL-RÉMUSAT, — SAINT-MARTIN, — SILVESTRE DE SACY, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers ;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

Imp.-Libraires,

PROPRIÉTAIRES DU JOURNAL ASIATIQUE,

Rue St.-Louis, N^o. 46, au Marais.

1822.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

donc pas si le zèle du prosélytisme nous anime , et si, empressés de voir exécuter ce que nous avons projeté , nous aspirons au moment où la langue chinoise sera aussi généralement connue que le sont dès à présent l'arabe ou le persan. Ceux qui lui accorderont la préférence , auront un avantage entre mille autres : celui de pouvoir plus aisément atteindre et dépasser leur guide.

Je suis , etc. ,

J.-P. ABEL-RÉMUSAT.

SÉANCE DE MARAGHAH,

Traduite de l'arabe de Hariri ; par M. GARCIN DE TASSY.

ON sait que Hariri est le plus célèbre et en même tems le plus difficile à entendre des écrivains arabes. Depuis long - tems les orientalistes en désiraient une édition soignée, accompagnée de gloses pour l'intelligence du texte. L'édition de Calcutta et celle de M. Caussin de Perceval, offrant simplement le texte, ne pouvaient remplir les vœux des orientalistes. M. le baron de Sacy, à qui la littérature orientale doit tant, s'est chargé de cet important travail. Déjà l'impression en est terminée. Ce grand ouvrage pouvait seul satisfaire les *arabisans*. Les gloses occupent presque toujours les trois quarts ou les deux tiers de la page : elles renferment souvent des explications curieuses, de très-beaux vers, des anecdotes intéressantes, etc. En lisant Hariri dans cette édition, j'ai regretté que les

lecteurs, qui ne connaissent pas l'arabe, ou ceux même qui, en ayant acquis quelque connaissance, ne sont point encore entrés dans le sanctuaire de sa littérature, ne pussent en jouir. C'est pour ces deux classes de lecteurs que j'ai osé faire une traduction des séances de Hariri. Dans la préface que je mettrai en tête de ma traduction, j'entrerai dans des détails sur le caractère particulier de mon travail, qui ne tardera pas à paraître.

Il est seulement nécessaire ici de dire, pour les personnes qui ne connaissent pas l'ouvrage de Hariri, que dans ce livre l'auteur suppose qu'un homme, nommé Abou-zéid, gagne sa vie à improviser des vers, et parcourt à cet effet diverses villes d'Asie et d'Afrique, prenant tous les langages et revêtant toutes les formes : ce qui donne lieu à cinquante différentes aventures, qui forment autant de chapitres dont le héros vient, toujours incognito, débiter des vers, et finit par être reconnu de l'auteur.

ME trouvant un jour dans la ville de Maraghah (1), mes affaires m'appelèrent au bureau d'administration des affaires civiles. Le hasard voulut que, lorsque j'y entrai, la conversation roulât sur l'éloquence. Les cavaliers du *calam*, et les maîtres dans l'art d'écrire, qui étaient présents, furent tous d'avis qu'il ne restait personne de très-habile en matière de chancellerie, personne qui pût, après les anciens, se frayer en ce genre une route brillante, ou cueillir la fleur d'une composition vierge. Ils soutenaient que les meilleurs écrivains du siècle, ceux même qui tenaient les rênes

(1) Ville de l'Aderbijan, (Médie des anciens).

de l'éloquence, n'étaient que les serviteurs des anciens. Dans un coin obscur de la salle se trouvait confondu avec les simples esclaves un vieillard qui, tandis que les assistans, livrés à toute l'exagération dont on se défend rarement dans ces sortes de disputes, répandaient tour à tour de leurs corbeilles des dattes, soit bonnes, soit mauvaises, laissait lire sur son visage qu'il se disposait à entrer dans la lice, et qu'il préparait en silence les flèches du génie. Lorsque les carquois furent épuisés; que le vent impétueux de la contestation fut apaisé et que le silence eut succédé aux cris aigus; il s'adressa à l'assemblée et parla en ces termes: « Messieurs, vous vous êtes laissés aller à un enthousiasme ridicule, en célébrant des os réduits en poussière, et en préférant, avec tant d'injustice, les morts aux vivans. Pourquoi ravaler votre siècle et mépriser vos amis et vos concitoyens? Pouvez-vous perdre de vue, ô vous qui connaissez si bien la monnaie de l'esprit, et qui êtes les *mobez* (1) tout-puissans de l'éloquence, pouvez-vous oublier, dis-je, tout ce que nous devons à nos auteurs modernes? Je n'hésite pas à assurer qu'ils ont surpassé les anciens, tant par la pureté de leur diction, que par leur prose rimée et leurs vers harmonieux. Qu'ont en effet de préférable à nous nos devanciers? Pour peu qu'on se donne la peine d'examiner sans préven-

(1) Les *mobez* sont les prêtres des mages, c'est-à-dire des sectateurs de Zoroastre. Il y a dans le texte: « Vous, *mobez*, qui avez le pouvoir de lier et de délier ». Les Orientaux se servent souvent de cette expression pour exprimer la *toute-puissance*.

tion leurs titres à la gloire, que présentent leurs ouvrages? Des pensées rebattues, des métaphores outrées et dont le sens peut à peine être saisi; et si ces écrits sont cités, n'est-ce pas uniquement parce que leurs auteurs nous ont précédés, et non parce qu'ils sont meilleurs que ceux des écrivains de notre siècle. D'ailleurs j'en parle sciemment, et je connais même un poète de nos jours qui fait des compositions admirables et qui improvise avec une étonnante facilité ». L'inspecteur du bureau lui demanda alors quel était cet homme merveilleux. « C'est moi-même, répondit-il, mets-moi à l'épreuve et tu verras ce que je sais faire. Doucement, reprit celui qui lui avait adressé la parole; sache que tu n'as pas à faire à des gens qui prennent des milans pour des vautours, et les cailloux pour des pièces d'argent. Vois combien il en est peu parmi ceux qui osent affronter les flèches meurtrières, qui s'en retirent sans de cruelles blessures: combien peu parmi ceux qui soulèvent la poussière de l'épreuve, dont les yeux ne soient pas obscurcis par la paille de l'avilissement. Je t'engage donc à ne pas exposer ta réputation à être couverte d'opprobre. Fie-toi à mon avis. Chacun, répondit-il alors, connaît mieux que personne la couleur de sa flèche (1).

(1) Ceci fait allusion à une manière particulière de tirer au sort avec des flèches, qui était très-usitée chez les Arabes païens, et se pratiquait ainsi: « On achetait un jeune chameau, on le tuait et on le divisait en dix ou vingt-huit parties. Les personnes qui devaient jeter au sort pour avoir ces lots, se rassemblaient au nombre de sept: on prenait onze flèches sans pointe et sans plume; on en marquait

Bientôt tu verras la nuit du doute disparaître devant l'aurore de la certitude ».

L'assemblée se consultait pour savoir comment on s'y prendrait pour sonder ce puits de science, lorsque tout à coup un des assistans prenant la parole dit : « Laissez-moi faire, je m'en charge ; je vais lui proposer une difficulté qui sera la pierre de touche de son mérite ». Puis s'adressant au vieillard, il lui parla en ces termes : « Sache que le *wali* (1) de ce pays m'honore de son amitié, et que les lettres font le charme de mon existence. Je vivais de mon bien dans ma patrie ; mais ma famille étant devenue plus nombreuse, et mes revenus ayant au contraire diminué, je vins trouver ce *wali* en le priant de venir à mon secours. J'en reçus le meilleur accueil, et bientôt il me combla de ses faveurs. Toutefois, lorsque je lui demandai la permission de retourner dans ma patrie,

sept ; on faisait une marque à la première, deux à la seconde, et ainsi de suite pour toutes les sept. Les quatre autres flèches n'étaient pas marquées. On mettait ces flèches ensemble pêle-mêle dans un sac, et elles étaient tirées par une personne qui n'avait point de part au jeu. Près d'elle, était une autre personne qui devait recevoir les flèches, et prendre garde que cette première personne ne fit aucune tricherie. Ceux à qui les flèches marquées échéaient recevaient des portions de chameau proportionnées à leur lot ; les autres, auxquelles le sort donnait les flèches sans marque, n'avaient aucune part à la chair du chameau, et étaient obligés de le payer en entier. Cependant ceux qui gagnaient ne mangeaient pas plus de la chair du chameau que ceux qui perdaient ; mais le tout était distribué aux pauvres. Mahomet abolit cet usage ». Sale, *Obs. hist. et crit. sur le mahom.*

(1) *Wali* équivaut au mot *gouverneur*.

porté sur le chameau de la joie. Je ne consentirai à ton départ, m'a-t-il dit, que lorsque tu m'auras fait, sur ta position, un placet où tu feras entrer alternativement, un mot composé de lettres marquées de points diacritiques et un mot composé de lettres sans ces points (1). Depuis un an j'attends l'inspiration de l'éloquence, et jusqu'ici elle ne m'a pas fourni un seul mot ; depuis un an je m'efforce de réveiller mon génie endormi, et son sommeil devient toujours plus profond. Il y a plus : j'ai eu recours à tous les écrivains, et nul d'entre eux n'a pu me contenter. Si tu es vraiment tel que tu le dis, je t'offre ici l'occasion d'en fournir la preuve en faisant ce travail ».

« Va, va, répond le vieillard, le cheval que tu veux faire marcher, est habitué à la course ; la nuée à laquelle tu demandes une faible rosée, contient dans son sein des eaux abondantes. N'est-ce pas donner l'arc à celui qui l'a fait, n'est-ce pas proposer à l'architecte de parcourir le palais qu'il a construit ».

L'étranger resta alors quelques instans occupé à rassembler les eaux abondantes de son génie ; puis il invita son interlocuteur à mettre de la soie écrue dans son écritoire, à prendre son *calam* et à écrire l'épître qu'il allait dicter : ce qu'il exécuta avec le plus rare bonheur, se soumettant à la condition imposée (2).

(1) Pour l'intelligence de ce passage, je dois avertir les personnes qui ne connaissent pas l'arabe, qu'environ la moitié des lettres arabes ont un ou plusieurs points que l'on nomme diacritiques, et qu'il ne faut pas confondre avec les *points-voyelles*, et que les autres n'en ont pas.

(2) Dans cette épître se trouvent alternativement un mot avec

Lorsqu'il eut fini de dicter ce placet, et qu'il eut ainsi montré sa force dans le combat de l'éloquence, les assistans, étonnés de son talent et de sa facilité, lui donnèrent les applaudissemens qu'il méritait. On lui demanda ensuite qui il était; il répondit par ces vers :

« Je suis de la noble et illustre famille de Gassan, dont la splendeur rivalise d'éclat avec le soleil. Ma patrie est Séroudj, pays charmant, qui peut se comparer au paradis, pays où j'ai passé des jours heureux dans le plaisir et dans les délices. Enveloppé du vêtement séducteur de la jeunesse et possesseur d'un bien immense, tout céda à mes vœux. Je ne craignais ni les revers de la fortune, ni les coups du malheur. Mais, hélas! ils sont bientôt tombés sur moi. Ah! si les chagrins faisaient périr, il y a long-tems que je n'existerais plus ».

Le *wali* ne tarda pas à apprendre cette aventure; il combla de dons Abou-zéid; il voulut même se l'attacher et lui donner la première place dans le bureau de la chancellerie; mais notre vieillard ne voulut pas accepter cette offre obligeante, et se contenta des présens qu'il avait reçus.

Pour moi, j'avais d'abord reconnu l'arbre avant d'en avoir goûté le fruit; j'avais même été sur le point

des points diacritiques, et un mot sans points diacritiques. Outre la gêne qui oblige l'auteur de sacrifier à la clarté et à la précision, ce placet se compose d'antithèses et de jeux de mots continuels, qui le rendent intraduisible. Après avoir fait dans ce placet l'éloge de la libéralité en général, et de celle du *wali* en particulier, le vieillard expose les besoins du pétitionnaire, et termine par des souhaits et par des vœux pour le *wali*.

de publier le mérite de ce personnage, avant que, semblable à la pleine lune, il eût jeté le plus vif éclat. Toutefois, par un clin-d'œil, Abou-zéïd m'avait fait signe de ne point tirer du fourreau et de ne point faire briller à tous les yeux l'épée de son talent magique. Lorsqu'il sortit, tout joyeux et sa bourse remplie, je le suivis et le blâmai d'avoir rejeté les offres du *wali*. Il se mit à sourire et me récita ces vers :

« Rester pauvre et courir de pays en pays, est à mes yeux préférable à la servitude qu'impose un emploi. Quelque considérable que soit une place, on a toujours à supporter des hauteurs et des reproches. Aucun *wali* ne récompense dignement le mérite, aucun ne le protège. Crois-moi, mon ami, ne te laisse point séduire par ce *mirage* trompeur. Combien de geus endormis ont été réjouis dans leur sommeil par un songe enchanteur, qui, à leur réveil, se sont trouvés en proie à la douleur (1).

(1) VERS D'UN ANONYME : « Dans mon sommeil, au moment que l'*îzan* (Appel à la prière, voyez l'Exposition de la foi musulmane, p. 79.) de l'aurore retentissait dans les airs, j'ai cru voir celle que j'aime venir auprès de moi à l'insu de l'indiscret. Dans l'excès de ma joie, j'ai failli réveiller ceux qui étaient près de moi. Hélas ! celui qui est en proie à la violence de sa passion, est bien près de déchirer le voile de l'amour. Je me suis ensuite éveillé... Fatal réveil ! il a détruit toutes mes espérances, il a fait évanouir mon bonheur, et au lieu du contentement que l'espérance donnait à mon cœur, il m'a laissé la tristesse la plus profonde.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

TABLE GÉNÉRALE

*Des Articles contenus dans le premier volume du Journal
Asiatique.*

MÉMOIRES.

	Pages.
L'Ermitage de Kandou , poème extrait et traduit du Brahmâ-Pourana , composition samskrite de la plus haute antiquité ; par M. de Chézy	1
Dhézar , fils d'Al-Azwar , extrait du livre intitulé : Conquête de la Syrie , par Alwakedy , traduit de l'Arabe ; par M. Grangeret de Lagrange	16
Discours sur M. le duc de Richelieu ; par M. le ba- ron Degerando	27
Discours sur l'origine et l'histoire des Arsacides ; par M. J. Saint-Martin	65
Traduction d'une Ode chinoise , tirée du Chi-King , ou Livre des Vers ; par M. C. Landresse	78
Notice sur les travaux administratifs de M. le duc de Richelieu , dans la Russie méridionale ; par M. S. *** (premier article)	88
Extraits de deux lettres de M. Cailliaud à M. Jo- mard	98
Réflexions sur quelques points des lettres de M. Cail- liaud ; par M. Jomard	103
Extrait d'un Mémoire sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs mongols ; par M. Abel-Rémusat	129
Note sur la langue Balaïbalan ; par M. le baron Sil- vestre de Sacy	141
Oïna et Riya , poème traduit du persan de Djamy ; par M. de Chézy	144

Notice sur les travaux administratifs de M. le duc de Richelieu, dans la Russie méridionale; par M. S. *** (second article)	155
Sur la langue des indigènes de l'île de Formose; par M. Klaproth.	193
Hoa-thou-youan, ou le Livre mystérieux, chapitre premier, traduit du chinois; par M. Fulgence Fresnel.	202
Notice sur Sapho d'Éresos; par M. le chevalier Allier de Hauteroche.	225
Dévouement de Viravar, morceau de l'Hitopadésa, traduit du samskrit; par M. Langlois.	239
Notice sur les travaux littéraires du colonel Mackenzie.	243
Sur l'Origine du Papier-Monnaie; par M. Klaproth.	258
Notice sur l'introduction à la connaissance de l'histoire célèbre, ouvrage d'Ibn-Khaldoun; par M. de Hammer.	267
Lettre au Rédacteur, sur l'état et les progrès de la littérature chinoise en Europe; par M. Abel-Rémusat	279
Séance de Maraghah, traduite de l'arabe de Hariri; par M. Garcin de Tassy.	292
Extrait d'une lettre de M. Schmidt, à M. ***, sur quelques sujets relatifs à l'histoire et à la littérature mongoles.	321
Poèmes extraits du Diwân d'Abou'thayyb Ahmed ben-Hosain Almoténabby; par M. Grangeret de Lagrange.	335
Description de Soungnum, dans la partie occidentale du Tibet, écrite de la chaîne de l'Himalaya.	349
Notice sur l'ancienne histoire de l'Inde et sur les historiens du Kaschmyr en particulier.	361

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Elémens de la Grammaire chinoise; ou Principes généraux du <i>kou-wen</i> , ou style antique, et du <i>kouan-hoa</i> ; c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois; par M. Abel-Rémusat, (article de M. Saint-Martin).	52
Indische Bibliothek , eine Zeitschrift , von A. W. Schlegel , (article de M. Fauriel).	44
Exposition de la foi musulmane , traduite du turk de Mohammed ben-Pir-Ali-Alberkevi , avec des notes, etc. ; par M. Garcin de Tassy, (art. de M. Saint-Martin).	109
Chinese novels translated from the originals, etc., by J. F. Davis, (article de M. ***).	168
Malay Annals, translated from the malay language by the late dr. John Leyden, with an introduction by sir T. Stamford Raffles, (article de M. Dufau).	300

MÉLANGES.

Nota. Nous n'indiquerons pas dans cette table les objets purement relatifs à la Société Asiatique.

Démêlés des Anglais avec les Chinois ; à la fin de 1821.	54
Nouveau nom d'année adopté par le dernier empereur de la Chine.	57
Notice sur M. Cl. J. Rich.	<i>ibid.</i>
Mines de l'Orient, Journal qui s'imprime à Vienne.	59
Édition de Hariry; par M. Silvestre de Sacy	<i>ibid.</i>
Dictionnaire chinois-anglais de M. Morrison, imprimé à Macao.	60
Diverses publications en éthiopien	61
Ouvrages sur l'Orient, publiés en Angleterre ou dans l'Inde anglaise.	65
Suite.	125
Suite.	187

Lettre de l'empereur de la Cochinchine au roi de France	117
Nouvelles de la Cochinchine	118
Suite	374
Notice sur le collège anglo-chinois de Malaca.	119
Société Asiatique de Calcutta	121
Société littéraire de Bombay	122
Vers arabes sur la naissance de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, traduits de l'arabe; par M. Agoub	174
Testament de l'empereur de la Chine, traduction corrigée sur l'original chinois; par M. Landresse.	175
Notice sur les dialectes de la langue mongole.	182
L'Ermite du Mont-Liban, Journal en français qui se publie en Syrie.	185
Voyage du comte Camille Borgia en Afrique.	186
Éditions des Mille et une Nuits.	191
Ouvrages de M. Klaproth.	254
Traduction de l'Évangile de St. Mathieu, en mandchou.	256
Publication, par les ordres de la SOCIÉTÉ ASIATIQUE, de l'Épisode d'Yadjnadatta, en samskrit; des fables de Vartan, en arménien, et de la grammaire japo- naise du P. Rodriguez.	312
Ouvrages nouveaux sur les antiquités de la Crimée.	319
Ouvrages élémentaires sur la langue géorgienne.	369
Mémoires de la Société Asiatique de Calcutta.	371
Journal chinois que les Anglais publient à Canton.	372
Traduction du Nouveau Testament, en chinois.	375
Histoire de Pologne, en Hébreu.	376
Ouvrages sur l'Orient, publiés en Allemagne.	377

BIBLIOTHECA

FIN DU TOME PREMIER.

REGIA

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ, rue St.-Louis, au Marais, N^o. 46.

JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL

de Mémoires, d'Extraits et de Notices relatifs à l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. CHÉZY, — COQUEBERT DE MONTRRET, — DEGÉRANDE, — FAURIEL, — GARCIN DE TASSY, — GRANGET DE LAGRANGE, — HASE, — KLAPROTH, — RAULROCHETTE, — ABEL-RÉMUSAT, — SAINT-MARTIN, — SILVESTRE DE SACY, — et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SIXIÈME CAHIER.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

PROPRIÉTAIRES DU JOURNAL ASIATIQUE,

Rue St.-Louis, N^o. 46, au Marais;

Et chez les principaux Libraires de la France et de l'Étranger.

1822.

AVIS DES ÉDITEURS.

Devenus propriétaires de ce Journal, nous nous occupons de monter une librairie toute orientale, où l'on trouvera un grand nombre d'ouvrages élémentaires et savans, dans les principales langues de l'Asie, telles que *Grec moderne, Turk, Arabe, Arménien et Géorgien, Sanskrit, Malais, Tartare, Thibétain et Chinois.*

OUVRAGES NOUVEAUX

QUI S'IMPRIMENT ET SE TROUVENT CHEZ DONDÉY-DUPRÉ PÈRE ET FILS.

LES FASTES UNIVERSELS, ou *Tableaux historiques, chronologiques et géographiques*, contenant l'histoire de tous les peuples, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, par M. Buret Delongchamps; grand in-folio de colombier, papier vélin, satiné et demi-relié. 156 fr.

Tous les journaux de la France et de l'étranger ont rendu le compte le plus avantageux de cet ouvrage immense, utile aux bibliothèques publiques, aux professeurs d'histoire, enfin à tous les érudits et les savans, comme à ceux qui veulent le devenir. Les extraits des différens journaux ont été réimprimés à part: recueil s'en distribue chez les éditeurs.

HISTOIRE DES ÉVÈNEMENS DE LA GRÈCE, depuis les premiers troubles jusqu'à ce jour, avec des notes critiques et topographiques sur le Péloponèse et la Turquie, et suivie d'une notice sur Constantinople; par M. C. D. Raffenel, attaché, pendant les troubles, à l'un des consulats de France, aux Echelles du Levant, témoin oculaire des principaux faits. *Une carte du théâtre de la guerre est jointe à l'ouvrage.* Un vol. in-8°. actuellement en vente. 7 fr. 50 c.

ΛΕΞΙΚΟΝ ΓΑΛΛΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΗΣ
αρα Γρηγορ. Γ. Ζαλικολου Θεσσαλονικεως.
 Dictionnaire français-grec-moderne.) Un fort volume in-8°. de près de 700. pages, broché. Prix. 12 f. 50 c.

SOUS PRESSE, pour paraître très-incessamment.

HISTOIRE et description des ILES IONIENNES, (Corfou, Paxo, Leucade, Ithaque, Céphalonie, Zante, Cérigo et Naxos), 1 vol. in-8°, papier fin satiné, avec un *Atlas* très-grand in-4°, contenant cartes, plans, vues, dessins et médailles; par un officier supérieur, ancien aide de camp du duc de Feltre, en mission dans ces îles; ouvrage revu, et précédé d'un discours préliminaire par M. le colonel Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Académie des sciences, et de plusieurs autres sociétés savantes.

Cette histoire d'un pays dont l'importance politique est tous les jours mieux sentie, se fera remarquer par une érudition bien tendue, par des détails statistiques et topographiques encore inédits, enfin par l'exactitude et la beauté des cartes, plans et ains, dont l'exécution est confiée aux meilleurs artistes en ce genre, auxquels cet *Atlas* ne peut manquer de faire honneur.

Un prospectus particulier fera connaître cet ouvrage d'une manière plus spéciale.

Ouvrages de M. Biagioli, imprimés par nous et dont nous avons acquis un nombre.

GRAMMAIRE ITALIENNE, élémentaire et raisonnée, avec un nouveau *Traité de Poésie italienne*; ouvrage approuvé par l'Institut royal de France; 4^e. édition. In-8°. 2 fr.

GRAMMAIRE ITALIENNE à l'usage de la jeunesse; 2^e. édit. 1 vol. in-12. Prix, 2 fr.

GRAMMATICA ragionata della Lingua francese. 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr.

LETTERE del cardinal Bentivoglio, avec des notes grammaticales et atalytiques; 2^e. édit. 1 vol. in-12. Prix, 4 fr. 50 c.

TESORETTO della Lingua Toscana; 2^e. édit. 1 vol. in-8°. Prix, 12 fr.

DANTE, la Divina Commedia, avec un nouveau Commentaire historique et littéraire. 3 forts vol. in-8°. Prix, 40 fr.

RIME di F. Petrarca e di Michelagnolo Buonarroti il vecchio, avec un nouveau Commentaire historique et littéraire. 4 vol. in-8°. Prix, 36 fr.

M. Biagioli se propose de publier son Dictionnaire Italien-français, pour lequel nous faisons fondre des caractères.

TITI LUCRETII CARI de Rerum Natura, libri VI. — De la Nature des choses, poëme de Lucrèce, traduit en vers français, par M. de Pongerville, texte et traduction de regard; 2 volumes grand in-8°. imprimés avec soin. Ouvrage dédié au Roi.
 Prix de l'exemplaire satiné. 15 fr.
 — papier vélin. 25

Cette Édition, fruit de quinze années de travail, enrichie de notes précieuses et inédites, d'un discours préliminaire et d'une vie du poëte latin, est destinée à faire suite à la belle collection des *Classiques latins*, dont il est parlé plus loin. L'éditeur n'a pu obtenir de la munificence royale que Lucrèce fût partielle à sa collection, sans doute à cause de l'odieuse réputation de l'homme qu'une calomnie répétée de siècle en siècle avait attachée au nom du poëte de la nature. Plus heureux, mais aussi plus hardi que tous ses devanciers, M. de Pongerville a osé refaire les éditions de son auteur, et prouver que Lucrèce méritait d'être lu et mis en usage par son dévouement, et s'ils trouvent des érudits et des hommes de bien, qui, cédant au charme d'une harmonieuse poésie, aient laissé échapper ces paroles mémorables: *M. de Pongerville me reconciliera avec Lucrèce.*
 Un prospectus particulier fera connaître cet important ouvrage.

CONTINUATION des ouvrages sous presse.

ATLAS portatif et complet du Royaume de France, contenant les 86 cartes séparées des départemens; plus une carte générale d'assemblage, avec un texte en regard de chacune d'elles, comprenant: 1^o. La description des principales villes, de leurs antiquités, des curiosités naturelles et industrielles qui s'y trouvent; 2^o. Des détails précieux sur la nature du sol et ses produits, soit végétaux, soit minéraux; sur l'agriculture, les manufactures, les rivières, les canaux et les principaux sites; 3^o. L'indication des tribunaux, des députés à élire, du nombre des habitans, des distances des différentes villes entre elles, etc., etc.; un index alphabétique des noms de villes, bourgs, communes de France, avec la désignation du département. Ouvrage **ENTIÈREMENT NEUF**, utile et indispensable pour le voyageur, étranger ou national, curieux ou négociant; par MM. Girard, ex-géographe des postes, et Roger.

Les cartes sont colorées; on en conserve seulement un nombre en vogue pour les personnes qui les préfèrent ainsi, mais cette différence n'est rien dans le prix.
Tous les exemplaires sont cartonnés avec élégance et solidité. Prix de l'exemplaire cartonné, 24 fr.
Pour les personnes qui ne pourraient recevoir l'ouvrage autrement que par la voie de la poste, nous conserverons quelques exemplaires bien brochés. Alors le montant de l'affranchissement sera compris dans les 24 fr., mais nous les engageons bien, pour leur avantage, à préférer les exemplaires cartonnés.
Le prospectus paraîtra en même tems que l'ouvrage.

DICTIONNAIRE raisonné de Botanique, contenant tous les termes techniques, tant anciens que modernes, considérés sous le

rapport de la Botanique, de l'Agriculture, de la Médecine, des Arts, des Eaux et Forêts, etc.; par Sébastien Gérardin (de Mirscourt), ex-professeur à l'école centrale du département des Vosges, membre de l'Académie de Dijon, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et l'un des coopérateurs du Dictionnaire des sciences naturelles; publié, révisé et augmenté de plus de 3000 articles, par M. N. A. Desvaux, professeur de botanique; membre de différentes académies et sociétés savantes, rédacteur du Journal de Botanique, etc., etc.; orné d'un portrait *nouvelle édition*. Gros vol. in-8^o. Prix: 10 fr. broché, et 12 fr. 50 c. par la poste.

LE DÉCAMÉRON DE BOCCACE, avec un commentaire historique et littéraire, par G. Biagioli.

L'ouvrage formera cinq volumes in-octavo, il sera imprimé en caractères neufs, fondus exprès, et sur papier superfin satiné.
Un volume à part, non compris dans le présent souscription, paraîtra quelques tems après la publication du Décaméron. Ce volume renfermera: le *Fte de l'Amour* — une Notice *de l'histoire de ses ouvrages* — un *Discours sur le Décaméron* — un *Index* — un *Index de toutes les éditions de cet ouvrage qui auront été faites jusqu'à nos jours*, etc.
Le premier des cinq volumes, livré par souscription, contiendra le portrait de Boccace, dessiné par Gérardin, et gravé par un des plus habiles artistes de la capitale.
Le prix de l'ouvrage pour les souscripteurs est de dix francs le volume. On paie les deux derniers volumes en souscrivant; les autres se paient en les recevant.
Après la souscription, l'ouvrage entier sera de 20 fr. de plus.
Il y aura 100 exemplaires sur très-beau papier vélin; le prix en sera double et payé comme ci-dessus.
Dix exemplaires seront tirés, pour les amateurs, sur format in-quarto, en papier vélin superfin, à grandes marges. Prix pour les souscripteurs, 100 fr. le volume.
Le prospectus se distribue chez Dondoy-Dupré père et fils.

SOUSCRIPTIONS.

COLLECTION des Auteurs classiques latins, dédiée au Roi, par E. N. Lemaire, professeur de poésie latine, à la Faculté des lettres, académie de Paris.

Le prix de chaque volume in-octavo, broché en papier fin satiné, est de six francs, quand il est au-dessous de 400 pages, de dix francs, quand il se passe par trente-quatre feuilles d'impression, c'est-à-dire, 544 pages; de douze francs cinquante centimes, quand il monte depuis trente-cinq jusqu'à quarante feuilles d'impression, inclusivement, et de quinze francs, quand il s'élève au-delà de quarante feuilles, c'est-à-dire de 640 pages, quel que soit le nombre auquel l'abondance des matières puisse le porter. On a déjà vu par le prix de la septième livraison, que les volumes au-dessous de 400 pages ne coûtent que six francs; et l'Éditeur suivra toujours le même loi de justice, et de réciprocité. Le prix de papier vélin est double, suivant l'usage et dans les mêmes proportions.

Les cartes, planches et figures en petit nombre, sont payées à part; mais le portrait de chaque auteur, et les tableaux typographiques des camps, généalogies, etc., sont déduits gratis. En souscrivant, on paye d'avance dix francs imputables sur la dernière livraison.

Ayant acquis un nombre d'exemplaires de cette Collection dont nous imprimons une partie, nous espérons pouvoir vendre séparément les auteurs qui la composent. On peut donc nous adresser toutes demandes de cette nature.

ŒUVRES COMPLÈTES DE J. RACINE, avec le Commentaire de La Harpe; sur papier fin des Voyages, satiné. 8 vol. in-12 (le 8^{me} est sous presse)..... 20 fr.

ESSAIS DE MONTAIGNE, 6 vol. in-8^o, commentaire de M. Amaury-Duval, acadé-

micien, avec un beau portrait. Tome I à V; chaque volume:..... 6 fr.

CHARRON — De la Sagesse; 3 vol. in-8^o, commentaire de M. Amaury-Duval, académicien, avec beau portrait; chaque volume..... 6 fr.

LES PANDECTES DE JUSTINIEN, mises dans un nouvel ordre, avec les lois du Code, et les nouvelles qui confirment, expliquent ou abrogent celles des Pandectes; par R. J. Pothier, et la traduction en regard du texte, par M. de Bréard-Neuville, ancien conseiller de cour souveraine, etc.; 24 vol. in-8^o. Ouvrage dédié au Roi.

Cet ouvrage avait été primitivement annoncé comme ne devant avoir que vingt-cinq volumes; mais on eut égard à ceux déjà parus, comparés avec le manuscrit qui reste à imprimer; et déterminé que l'ouvrage ne pouvait pas en comporter moins de vingt-quatre.
Pour déférer à des conseils du plus grand poids, et pour satisfaire, autant que possible, l'empressement des Souscripteurs, on a commencé les livraisons par les tomes XXII, XXIII, XXIV, contenant les titres de *Verborum significatio* et de *Regulis juris*, derniers des Pandectes dont la connaissance est indispensable à l'intelligence de l'ouvrage entier, puisqu'ils sont comme le dictionnaire de la langue des lois.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50 c., et 2 fr. de plus pour le port.
Sur 24 volumes, 19 sont déjà mis en vente, les autres se vendent régulièrement tous les deux mois.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Extrait d'une Lettre de M. Schmidt, à M***, sur quelques sujets relatifs à l'Histoire et à la Littérature mongoles.....	321
Poèmes extraits du Diwân d'Abou'thayb-Ahmed ben Hosain almotenabby ; par M. Grangeret de la Grange.....	335
Description de Soungnam, dans la partie orientale du Tibet ; écrite de la chaîne de l'Himalaya.....	349
Notice sur l'ancienne Histoire de l'Inde, et sur les historiens du Kaschmyr en particulier.....	361

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Société Asiatique. — Ouvrages élémentaires sur la langue géorgienne. — Mémoires de la Société Asiatique de Calcutta. — Journal chinois que les Anglais publient à Canton. — Nouveau Testament traduit en chinois. — Nouvelles de la Cochinchine. — Histoire de Pologne en hébreu. — Ouvrages sur l'Orient, publiés en Allemagne.....	368
--	-----

A partir du mois de juillet 1822, il paraît, par année, douze Cahiers du JOURNAL ASIATIQUE. Ces douze Cahiers, dont chacun se compose de quatre feuilles, formeront deux volumes in-8°.

Le prix de l'Abonnement, pour l'année ou pour deux volumes, est de 20 fr.

On ne peut souscrire pour moins de six mois, ou d'un volume ; alors l'abonnement est de 12 fr.

Il faut ajouter pour le port,

Pour les DÉPARTEMENS . . . 1 fr. 25 cent. par volume.

Pour l'ÉTRANGER 2 fr. 50 cent. *idem.*

MM. les Membres de la Société Asiatique s'adresseront, pour les renseignemens et les changemens d'adresses, à M^r. CASSIN, Agent de la Société, rue Taranne, N^o. 12.